#### TEXTE3:

"Le motocycliste qui circulait sur la file de droite d'une double voie à sens unique a perdu le contrôle de sa moto et a dérapé sur une flaque d'huile. Il a été éjecté. Sa moto est venue heurter mon véhicule roulant à son niveau sur la voie de gauche. La moto a heurté l'avant, buté sur le côté droit de la voiture. Sur le moment, je me suis contentée de regarder les dégâts commis à l'avant de mon véhicule. Le flux de circulation, le choc causé par l'accident m'ont empêché d'inspecter aussi le côté latéral droit. Après inspection, il s'avère que ce côté est rayé et enfoncé à plusieurs endroits, notamment au niveau de l'aile, près des feux avant."

## **TEXTE6:**

"Étant à l'arrêt au feu tricolore (rouge) j'ai été percuté à l'arrière par le véhicule B, son conducteur n'ayant pas réussi à s'arrêter avant mon véhicule. Mon véhicule a subi des dégâts visuels à l'arrière. Sous réserve d'autres dégâts."

# **TEXTE8:**

"Alors que je redémarrais au feu vert, j'ai heurté l'arrière du véhicule qui me précédait. J'ai à peine touché ce véhicule puisque seul son pare-chocs est légèrement abîmé. Mon véhicule n'ayant lui, subi aucun dégât."

#### **TEXTE40:**

"J'étais (véhicule A) à l'arrêt au feu rouge derrière une Nom\_De\_Véhicule de la gendarmerie. Lorsque le feu est passé au vert, la Nom\_De\_Véhicule a calé. J'attendais qu'elle redémarre lorsque j'ai été heurtée à l'arrière par le véhicule B. Conduisant un véhicule aménagé pour la conduite manuelle, j'ai sans doute accentué la pression sur le frein principal que je tenais dans la main droite ce qui a causé une douleur du poignet mais qui m'a évité de heurter l'autre véhicule."

#### **TEXTE42:**

"L'accident a eu lieu place Nom\_De\_Voie à Nom\_De\_Lieu le Date à 17 h. Alors que le véhicule B sortait d'un emplacement de parking, le véhicule A s'est engagé pour prendre la place du véhicule B avant que ce dernier ait pu se dégager totalement. La portière avant droite du véhicule A a percuté le parechocs arrière du véhicule B, qui était arrêté à ce moment là. Ayant oublié d'indiquer le point de choc sur le véhicule B le jour de l'accident je l'ai rajouté après. Le retard dans l'envoi de cette déclaration est dû à la demande de

l'adversaire qui souhaitait dans un premier temps ne pas faire de déclaration et m'a demandé d'attendre."

## **TEXTE56:**

"Au feu tricolore, j'étais arrêtée derrière une voiture (Nom\_De\_Véhicule Numéro\_D\_Immatriculation). Le feu passant au vert, j'ai amorcé un démarrage mais le chauffeur du véhicule ci-dessus nommé n'a pas démarré. Je suis donc venue heurter l'arrière de la voiture. Mon véhicule n'avait pas pris de vitesse, c'est juste un choc léger, mais ceci a suffi pour tordre son pare-chocs."

## **TEXTE71:**

"J'ai vu l'arrière du véhicule B s'approcher. J'ai appuyé à fond sur le frein, le véhicule B a continué à s'approcher. J'ai cru sur le moment que mes freins n'avaient pas répondu et nous avons rempli ce constat. J'ai immédiatement après essayé mes freins qui fonctionnaient très bien. J'ai maintenant la certitude, la rue étant légèrement en pente, que c'est le camion qui a reculé et est venu me percuter avec une de ses butées situées au niveau de son plancher donc de mon capot. (Pas de pare-choc!)"

## **TEXTE93:**

"La route était glissante. Il pleuvait. Le problème est survenu du fait qu'il y a eu un problème de dysfonctionnement des feux de signalisation. Apparemment, le feu était au vert lorsque l'autre véhicule a poursuivi sa route. Je ne le conteste pas. Mais, de mon côté, le feu était bien vert. J'étais bien dans mon couloir et, voyant l'autre véhicule assez loin, j'ai tourné sur ma gauche. Arrivant à une certaine vitesse, elle a freiné. Mais, la route étant mouillée, le choc était inévitable."

#### **TEXTE128:**

"J'étais derrière l'auto-école à l'arrêt au stop. Le véhicule a redémarré, s'est avancé et a brusquement calé. Je n'ai pas eu le temps de stopper mon véhicule, j'ai légèrement percuté le véhicule auto-école à l'arrière. Celui-ci a un léger enfoncement sur le coffre, à peine visible."

## **TEXTE132:**

J'étais à l'arrêt pour me garer. Mon véhicule a dû légèrement reculer et a légèrement touché le véhicule A qui était collé au mur. Il n'y avait pas de vitesse. Le pare-chocs du véhicule A était déjà bien endommagé avant l'impact au niveau de la plaque d'immatriculation entre autres.

# **TEXTE139:**

"Une voiture a freiné brutalement devant moi pour laisser passer une voiture qui débouchait sur sa droite qui avait donc priorité. J'avais une distance suffisante pour freiner sauf qu'il pleuvait et j'ai donc eu un « aquaplaning ». Donc mon véhicule ne s'est pas arrêté, mais il n'y a pas eu de dégâts apparents sur la voiture que j'ai tamponnée. Il y en a eu sur ma voiture, car mon phare droit est ébréché. Le conducteur du véhicule B a voulu remplir un constat alors que mon parechocs n'a rien eu! Je demande l'avis d'un expert. Merci"